



Non-Pharmacological
Intervention Society

Le Référentiel des Interventions Non Médicamenteuses

Notice : Programme de réhabilitation cognitive spécialisée dans la maladie d'Alzheimer ou apparentée

Problème de santé : Réduction du trouble cognitif



Psychosociales

Code de la fiche
NPIS-00000005

Désignation

Programme de réhabilitation cognitive spécialisée dans la maladie d'Alzheimer ou apparentée

Indication principale

Réduire le trouble cognitif chez une personne ayant un diagnostic de trouble neurocognitif majeur de léger à modéré, et en particulier une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée à un stade précoce.

Comment ça se passe ?

- Sur une durée totale de 8 semaines, le participant réalise 2 séances par semaine d'une durée de 40 minutes à 1h chacune, en groupe de 8 personnes maximum avec le praticien.
- Ces séances, supervisées par le professionnel, ont lieu en intérieur de préférence dans un établissement de santé, une résidence, un cabinet ou une association.

- Pendant ces séances, le professionnel propose des exercices développant des stratégies de mémorisation et de rappel (apprentissage sans erreur, récupération espacée...), des exercices d'attention, de résolution de problème par exemple, ou encore des activités sociales. Un temps de relaxation est également réalisé.
- Il peut utiliser différents supports visuels ou physiques.

Autres bénéfices santé

- Amélioration des stratégies de reconnaissance.
- Amélioration de la mémoire de travail et de la mémoire verbale.
- Amélioration de la fluidité verbale.
- Amélioration de la désignation par confrontation.
- Amélioration de l'attention.
- Amélioration de l'humeur.
- Amélioration de l'autonomie dans la vie quotidienne.
- Amélioration de la qualité de vie.

Risques directs

- Aucun risque grave mentionné dans les études.
- Une compréhension limitée de son propre niveau de fonctionnement peut provoquer des réticences à se confronter à ses difficultés de mémoire à court terme et affecter la motivation à faire des efforts pour les résoudre.

Risques d'interaction

Aucun constaté à ce jour.

Contre-indications

Contre-indiquée en cas de troubles cognitifs sévères, de déficit auditif ou visuel sévère ou de troubles du comportement incompatibles avec une pratique de groupe.

Précautions

Les précautions pour les participants et dans la pratique de l'INM sont communiquées par l'équipe médicale au praticien dans le protocole.

Dispositifs réglementaires prévus

- Prescription médicale de l'INM.
- Mise en œuvre par un psychologue clinicien, un neuropsychologue, un ergothérapeute ou un.e infirmier.e spécialisé.e, et formé à l'INM.

Auteur(s) de la fiche

Jean-Bernard Mabire 

Date de création : **14/10/2024**

Date de révision : **27/10/2025**

Version : **V02**

Programme de réhabilitation cognitive spécialisée dans la maladie d'Alzheimer ou apparentée, Référentiel NPIS des INM, Fiche code NPIS-00000005, Version V02, 2024.

Lien vers la fiche online : [cliquez-ici](#).

Suggérez une amélioration : Rendez-vous sur sa fiche numérique de la plateforme du Référentiel NPIS des INM [en cliquant-ici](#).

Contactez la NPIS

5, rue des Reculettes, 75013 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 56 79 17 91

[Non Pharmacological Intervention Society](#) - Société savante d'intérêt général à but non lucratif

Nos soutiens



Nos partenaires



Information réglementaire et précaution :

Toute exploitation ou reproduction nécessite une autorisation préalable de la NPIS. Toute référence et toute citation doit faire mention du Référentiel NPIS des INM.

Le lecteur reconnaît utiliser ces informations sous sa responsabilité exclusive.

La NPIS n'a pas vocation à répondre à des questions sur un cas personnel ou celui d'un proche. Celles-ci doivent être posées à un professionnel de santé. Rien ne remplace la consultation d'un médecin.

La fiche INM contient des liens bibliographiques vers d'autres sources dont la NPIS décline toute responsabilité quant à leur contenu.

Tous droits réservés © 2025 NPIS